

CIRCUIT JALLATIERES-BOIS DES MORTES-LE RIPPY

Départ : Certines

Parking : place devant l'école

Balisage : Jaune

Carte IGN N°

3129 E

CIRCUIT GENOUD—Les Brovières

Départ : Certines

Parking : parking au sud de la Mairie

Balisage : Jaune

Conseils

- > 1 – Dos à l'école partir en direction de la RD 64b, au niveau du rond-point (la traverser avec prudence), continuer ensuite plein Est pour atteindre l'allée passant dans l'ensemble immobilier de la Morandière . Au bout de cette voie (poteau Pavanan) prendre deux fois à gauche pour longer la voie ferrée. On atteint la RD 64 b.
- > 2 – Traverser le passage à niveau (prudence), puis prendre à droite la route du Quart d'Avard. Tourner à gauche 200 m plus loin dans l'allée des Eglantines. Continuer tout droit sur la route goudronnée, (pot. les Rippes) prendre à gauche pour déboucher sur la RD 64b, la traverser, puis emprunter, en face le chemin empierré. Suivre celui-ci jusqu'au passage à niveau à proximité du stade.
- > 3—Prendre à droite la route goudronnée sur 50 m environ (poteau Stade), tourner à gauche Poursuivre jusqu'au pont au-dessus du bief des Couilloures (poteau).
- > 4—Tourner à gauche après la pont. Rejoindre la voie ferrée et la longer. Ignorer le large chemin à droite (poteau Mortes-Clermidy).
- > 5—Prendre le sentier à droite qui permet d'atteindre le carrefour (pot. Trace des chasseurs). Emprunter le large chemin empierré qui part vers l'est. Continuer sur la traces des Mortes jusqu'au carrefour situé peu avant la limites des bois (pot. Noirefontaine).
- > 6—Prendre le sentier à droite pour traverser le Bois des Mortes de Montagnat. Déboucher sur un large chemin empierré « trace des Rippes » (pot. Mortes-Noirefontaine). Tourner à droite. Au poteau les Mortes des Rippes tourner à gauche pour prendre le large chemin menant au pont des Couilloures.
- > 4— Continuer pour revenir au passage à niveau.
- > 3— Emprunter la route longeant le stade. Traverser le petit rond-point pour prendre le chemin de la Forêt.
- > 7— (Poteau Portant). Tourner à droite, puis continuer sur le large chemin empierré du chemin du Vernet. A environ 150 m avant la fin du bois communal de Rippes (pot. Gorbie) entrer dans celui-ci en prenant un sentier à gauche. Lorsqu'on arrive devant une butte de terre, s'engager à gauche. Le sentier longe la butte, continuer jusqu'à la première trouée du talus. Tourner à droite puis emprunter le chemin de terre qui mène à l'angle d'un grand pré entouré d'un bois.
- >8—(pot. Le Rippy) Prendre le chemin à gauche pour quitter les bois. Traversant les champs, le chemin devient carrossable. Continuer tout droit sur la route goudronnée pour traverser le lotissement. On atteint la place de l'école.

Distance : 11,9,km
Durée : 3 h
Altitude mini : 247,m
Altitude maxi : 258,m
Dénivelée cumulée : 25, m

TM

A Voir :

- > Chapelle des Rippes
- > Forêt des Mortes
- >



> Traversées de la RD 64b et de voie ferrée

Conseils

- > 9 – Prendre à droite le chemin des Terres. (poteau Les Terres) Emprunter à gauche le second chemin empierré qui devient rapidement un chemin de terre. Passer une première barrière (la refermer). Dans le pré, le chemin longe la clôture en direction du bois, passer la seconde barrière (refermer). Poursuivre sur le chemin en lisière du bois –plein Sud.
- > 10 – Vers l'ancienne ferme de La Grange du Bois (poteau) partir à gauche sur le chemin empierré, atteindre la RD 64d face à l'entrée du château de Genoud (édifié en 1350 par Pierre de Genost, il est inscrit aux monuments historiques depuis 2006). Prendre à droite la départementale sur 100 m environ (pot. Genoud) puis la petite route à gauche pour contourner le château. Passer vers les anciennes fermes de la Grange Genoud puis traverser la RD 109, emprunter le chemin empierré en face.
- > 11—(Pot. Les Braconnières) Prendre à droite et continuer tout droit sur 1 km.
- > 12 Traverser la petite route (pot. Les Brovières) pour rejoindre le hameau des Brovières (ferme typique de 1836). Continuer sur le chemin qui mène à travers champs vers un petit bois de sapins. Ignorer les chemins à droite. Le sentier part à gauche en direction de l'auto-route. Passer sous celle-ci en longeant le ruisseau de la Leschère. Le chemin remonte à gauche dans les bois.
- > 13— Au carrefour de chemins (pot. Bois de Grillaudes), tourner à gauche puis longer la voie ferrée vers le Nord jusqu'à la route goudronnée (pot. Les Bordes) menant à la Jonquillère (hameau des Bordes). Prendre la route à gauche qui passe devant un restaurant.
- >12— (pot. Les Brovières) Prendre le chemin à droite.
- >11—(pot. Le Braconnières) Continuer tout droit puis prendre le chemin à gauche pour gagner la RD 109. Emprunter la route sur 100 m en direction du village. Prendre le chemin à gauche. Tourner à droite sur la RD 64d pour rejoindre Certines et le point de Départ.

Distance : 10,2 km
Durée : 2 h 30
Altitude mini : 246 m
Altitude maxi : 262 m
Dénivelée cumulée : 83 m

TM

A Voir :

- > Château de Genoud 14 ème (privé)
- > Hameau des Brovières, ferme typique
- > La Jonquillère (jonquille)
- > Certines : pigeonnier, église, mur de Quinet



> Traversées de routes départementales
> Le trajet emprunte la RD645b